



Maurice KAMTO
Président élu

Le président national du Mouvement pour la renaissance du Cameroun demande le limogeage des ministres faisant l'objet d'audition au Tcs.

Depuis quelques semaines, les auditions des ministres par les officiers de Police judiciaire près le Tribunal criminel spécial rythment les interventions au sein de l'espace public. Ce 25 mai 2021, le président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) Maurice Kamto, s'est fendu d'un communiqué. Dans ledit document l'homme politique interpelle le régime en place sur la conduction de cette affaire.

La formation politique formule dès lors trois propositions. La première repose sur le limogeage des ministres et autres cadres » administratifs mis en cause par le rapport d'étape de la Chambre des Comptes sur l'utilisation des 180 milliards du Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus. Selon Maurice Kamto, cette approche permettra d'éviter la manipulation des preuves. Le Mrc demande ainsi que: «...tous les responsables gouvernementaux et administratifs mis en cause dans le scandale de la gestion des fonds Covid-19 dans notre pays soient déchargés de leurs fonctions, »

Nouvel audit

Le président du Mrc, tout au long de son communiqué, laisse poindre des doutes quant à la

fiabilité du travail réalisé par la Chambre des Comptes de la Cour suprême. La formation politique propose dès lors que soit réalisé un autre audit «véritablement indépendant» et ce concernant la gestion de tous les fonds affectés à la lutte contre la pandémie. «Qu'un audit véritablement indépendant soit réalisé sur la gestion de tous les fonds publics mobilisés dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 au Cameroun....» demande Maurice Kamto.

La troisième proposition du Mouvement pour la renaissance du Cameroun repose quant à elle sur les pouvoirs accordés aux institutions chargées du contrôle de la gestion des finances publiques. «Que la Chambre des Comptes ainsi que toutes les institutions étatiques chargées du contrôle de la gestion de la, fortune publique soient dotées du pouvoir de saisir directement la justice des cas d'irrégularités mis en évidence par leurs contrôles.» »

Indépendance de la Chambre des Comptes

Cette dernière proposition du Mrc repose en réalité sur l'absence d'indépendance de l'institution à l'origine du rapport d'étape. Un organe de la Cour Suprême qui coure depuis des années après une véritable indépendance. Ce point notamment a fait l'objet de plusieurs recommandations au sein des rapports de ladite Chambre. D'ailleurs, l'histoire raconte que le projet initial visait, à l'origine à doter le Cameroun d'une Cour des comptes. L'avant projet de loi entré à la présidence de la République, était au finish ressorti sous la forme d'une Chambre des comptes de la Cour Suprême.

Cette absence d'indépendance est notamment à l'origine du peu de crédit qu'accordent les membres du gouvernement à cet organe. Certains rapports de l'institution ont souvent décrié le refus de certains départements ministériels de répondre à ses sollicitations. Maurice Kamto le souligne d'ailleurs dans «son communiqué : «Il est déplorable que de nombreux membres du gouvernement n'aient pas donné suite aux demandes d'information de la Chambre des Comptes dans le cadre de cet audit, jetant ainsi une suspicion légitime sur les conditions d'attribution de nombre de marchés sous leur autorité.. »

En rappel, la sortie du président du Mouvement pour la renaissance du v Cameroun intervient alors que ce dernier est lui-même au cœur d'une polémique. Celle de l'audit contestée de Survie – Cameroon Survival Initiative (SCSI).

La Nouvelle Expression
